

Jean-François FERRIER (1907-1986), douanier à Roquebillière

GILI Eric

*Professeur d'Histoire Géographie au Collège de la Vésubie
Chandolent@gmail.com*

Le douanier FERRIER est né le 6 novembre 1907 à Saint-Martin-Vésubie, dans une famille d'agriculteurs et petits propriétaires. Sa mère, Marie-Madeleine née CIAIS est une femme de tête, qui refuse que son fils parle le « patois » à la maison, tient à l'instruction que lui dispense l'instituteur du village. Son père, Jean-Baptiste a fait la guerre, a été gazé, mais pas réformé, et envoyé terminer son temps au Maroc, jusqu'en ... 1920. C'est le jeune Jean-François qui aide aux travaux agricoles et d'élevage depuis la lointaine campagne du Candolent. Quand le père revient de la guerre, toute la famille est descendue à Nice pour l'accueillir, à la gare, mais le temps a passé et Jean-François ne le reconnaît même pas.

Après avoir obtenu son Certificat d'Etudes Primaires, Jean-François attend son incorporation, qui a lieu le 10 mai 1928 au 20^e BCA basé à Antibes. Après 18 mois de service, il obtient son congés et son certificat de bonne conduite qui lui fut si précieux pour entrer dans la Douane. Il est finalement nommé, le 1^{er} novembre 1930 à la direction de Dunkerque, où il prête serment, le 29 du même mois, bien loin de sa Vésubie natale.

Après près de 4 ans de « purgatoire », Jean-François peut finalement se rapprocher de chez lui et obtient sa mutation dans la capitainerie de Breil, dans le poste « disciplinaire » de Sainte-Claire, sur la commune de Fontan, dans la forêt du Caïros. Il assure des patrouilles entre le Brouis et la redoute de la pointe des 3 Communes. Les distractions sont alors rares, et la rencontre avec les chasseurs alpins en manœuvre permet parfois d'échapper au quotidien. Il surveille, établit des rapports, rencontre les bergers.... Le 1^{er} octobre 1935 (11 mois plus tard), Jean-François FERRIER est finalement muté à Fontan, où il exerce pendant 4 mois seulement. Il y trouve pourtant sa future épouse, la demoiselle Joséphine LIPRANDI, filles de Joseph, commerçant à Fontan. L'enquête d'usage menée le 4 avril 1936 par le lieutenant en poste décrit la famille comme très honorable et précise que le père de Joseph et son frère ont également servi dans la Douane. Le mariage est autorisé le 10 avril par le Directeur Régional, après 10 jours de procédure, parce que le projet « ne placera pas le préposé FERRIER dans une situation de nature à le gêner pour l'exécution du service ». Il a lieu le 25 avril, à Fontan, en présence des parents des époux et de Clément LIPRANDI frère de l'épouse et de Marius GALLAUT, douanier à Fontan. Le 1^{er} février 1936, Jean-François est en poste à Belvédère, où il habite quelques temps avant de gagner Roquebillière (1^{er} mars 1939) à la suite de la réorganisation de la Brigade. Il y termine sa carrière en 1964.

Sa carrière est marquée par de nombreuses actions récompensées, 90 au total pour le Haut Pays Niçois entre le 10 décembre 1935 et le 12 novembre 1963. Elles peuvent être classées en quatre catégories.

Tout d'abord, ce qui fait l'ordinaire du douanier, la surveillance de la frontière et des passages. Jean-François procède à de nombreuses saisies, 42 au total, soit 46 % des actions récompensées : en décembre 1935, une couverture de laine ; durant la guerre, 43 kg de haricots secs, 19 paquets de tabac et 10 de cigarettes... finalement peu de choses ; dès l'armistice, des cahiers de papier à cigarettes sont régulièrement interceptés, 1 500 le 12 septembre 1945, mais 39 300 durant l'année 1947... Cette année est prodigieusement riche en affaires, alors même que la frontière est portée sur la ligne de partage des eaux et les cols. Les saisies concernent aussi 90 kg de riz italiens en fin 1945 15 kg en 1948, 10 kg en 1949, ou encore 16 410 francs de marchandises contingentées (ce qui représente alors plus d'1/3 du salaire du douanier)... des articles de mercerie, mais aussi 50 tablettes de saccharine de 100 g, 275 boîtes de saccharine de 5 g et 700 pièces de 10 et 120 francs en argent, le tout en une seule prise, au temps des restrictions.

Ce sont aussi des constatations d'infractions aux règlements : abattage clandestin de 9 moutons, à la police des pacages, des forêts, la découverte de pacotilleurs, ou l'arrestation d'un passeur qui tentait d'exporter vers l'Italie des fleurs de camomille...

Une autre action est menée contre les passages clandestins d'individus. Jean-François FERRIER participe à 11 arrestations (26 personnes), tous entre 1946 et 1949, allant généralement par deux, sinon celle de 6 polonais en septembre 1947.

Le douanier est aussi un agent de vigilance en temps de tensions. Un étranger suspect est arrêté le 9 septembre 1939. On soupçonne alors d'une action d'espionnage.

Tout semble changer en 1954. Le phénomène est très net dans la carrière de Jean-François FERRIER mais mériterait qu'il soit vérifié par l'étude d'autres trajectoires. Les saisies deviennent moins nombreuses, alors que dans le même temps se développent les récompenses attribuées pour action au service de la population. 34 récompenses sont attribuées (37 %) pour des actes civiques. Le premier a lieu en 1938, notre douanier se portant au secours d'une femme qui tombée dans un canal, d'où il la tirait. En juin 1954, ce sont 5 alpinistes, perdus en montagne, qui sont retrouvés dans des circonstances atmosphériques pénibles. En octobre de la même année,

toujours dans des conditions « difficiles et pénibles de haute montagne », il découvre le corps d'un jeune alpiniste victimes d'une chute. Le même mois, il intervient sur un accident de la route... 5 autres sauvetages ont lieu en haute montagne, 3 mettant en cause des chutes dans les torrents et ravins, dont celui d'un enfant d'une colonie de vacance qui est ramené à l'hôpital, en 1958. Mais surtout 17 interventions lors d'incendies, agissant ainsi en véritable sapeur pompier, comme supplétif déjà expérimenté. Enfin, Jean-François fait partie des sauveteurs qui partent soulager les victimes du barrage de Malpassé, au nord de Fréjus, à la fin de l'année 1959 ; ou encore, quelques mois plus tard, à la recherche de l'avion allemand qui s'écrasa dans les montagnes de la Vésubie. Le douanier joue alors un rôle important dans les secours qui peuvent être apportés par les agents de l'Etat à la population, mais il s'agit aussi d'une volonté personnelle, comme en témoignent le diplôme de sauveteur-brancardier obtenu en 1955.

De 1956 à 1963, ce sont des travaux d'aménagement qui sont menées par nos douaniers (6 actions récompensées). Un chalet-abri en haute montagne (1956), puis la remise en état de la cheminée du chalet « Directeur BANDRY » et des travaux d'adduction d'eau au chalet-abris de Nautès Supérieur (1958), la réfection du corps de garde de Roquebillière (1959) ou encore la remise en état de la baraque-abri du carrefour Giraud (« qui a fait d'un local d'aspect déplorable un abri propre et coquet », 1960), l'entretien de Nautès (1961) et la construction du chalet-abri de Saint-Grat (1963).

La carrière de douanier de Jean-François FERRIER se termine en 1964, après une chute de moto qui l'oblige à une longue période de convalescence et à faire valoir ses droits à la retraite. Métier pénible qui nécessite des qualités tant physiques que psychologiques, le douanier est avant tout un homme de terrain, d'extérieur, de contact avec la population, à son service. L'exemple tiré du dossier personnel de notre douanier une chronologique importante, avant la guerre, pendant, mais aussi après, quand la frontière est repoussée sur la ligne de crêtes, et jusqu'à une période assez récente pour constater une véritable déprise de l'activité douanier dans le Haut Pays Niçois, prélude à sa disparition dans nos montagnes.

Cet exemple met en évidence une sensible évolution dans la nature des actions du douanier. Deux périodes se peuvent être mises en évidence. Avant et après 1954. Dans la première, il s'agit d'une activité essentiellement tournée vers la répression des fraudes, dont une partie non négligeable est à mettre sur le compte de petits larcins, essentiellement le passage de produits du tabac. Puis avec la guerre, quelques tentatives d'introduire des denrées rationnées ou introuvables dans nos régions. Tout ceci reste des activités très locales.

À partir de 1954, les prises sont sensiblement moins nombreuses, et l'action du douanier se recentre sur la protection des populations, rendue possible par sa présence sur le terrain. Il devient alors un véritable secouriste professionnel de la montagne, agissant contre les feux ou aidant lors d'accidents. Autant d'actions qui vont dans le sens d'une autre image du douanier, qui s'éteint aujourd'hui lentement dans nos montagnes.